

Zeitschrift: Schweizer Archiv für Tierheilkunde SAT : die Fachzeitschrift für Tierärztinnen und Tierärzte = Archives Suisses de Médecine Vétérinaire
ASMV : la revue professionnelle des vétérinaires

Herausgeber: Gesellschaft Schweizer Tierärztinnen und Tierärzte

Band: 75 (1933)

Heft: 10-11

Rubrik: Referate

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Literaturverzeichnis.

Abelein: M. t.W. 1930. — Bankin J. F.: J. A. V. M. A. 1931. — Berger: M. t.W. 1929, pg. 565 und 580. — Euler: T. R. 1932. — Frei, W.: Joest's Handbuch der speziellen Pathologie der Haustiere Bd. IV, 1925. — Frei, W.: Zur Pathologie und Therapie der Sterilität der weiblichen Haustiere, Berlin 1927. — Frei, W.: M. t.W. 1929, pg. 249. — Gerosa & Mirri: La sterilità degli animali domestizi, Milano 1929. — Gminder & Sickmüller: D. t. W. 1933, pg. 195. — Götze: D.t.W., 1929. — Halter: Diss. Zürich, 1923. — Hopkirk, C.: Austr. vet. J. IV, 1928. — Küst: T. R., 1933. — Lestoquard: Rev. vét. 1930. — Möller - Sörensen: T. R., 1929. — Stuhlenmiller, M.: M. t. W., 1929. — Wagner H.: D. t. W., 1931, pg. 513. — Wester, J.: Berichte über den 11. internationalen tierärztlichen Kongress, London 1930. — Williams, W.W.: J. A. V. M. A., 1928. — Zietzschmann, O.: Lehrbuch der Entwicklungsgeschichte der Haustiere, Berlin 1923.

Referate.

Les maladies communes à l'homme et aux animaux: l'érysipéloïde ou rouget de l'homme. Par Jean Verge, Prof., Alfort. Revue générale de médecine vétérinaire. No. 494. 1933.

Le *B. erysipelatos* suis, dont l'ubiquité est singulière, se rencontre chez le bœuf, le cheval, le mouton, le lapin, le cobaye, la souris. Il est assez fréquent chez les oiseaux (dinde, canard, poule, pigeon, perroquet, caille, grive, etc.). Son pouvoir pathogène sur l'homme est incontesté. **Etiologie:** 1. Manipulation de cultures virulentes, de vaccins. 2. Contact avec la viande, avec excoriations et blessures préalables des mains, etc. 3. La contagion, fait extrêmement intéressant et nouveau, s'effectue par manipulation de poissons, crustacés, coquillages. On compte, à l'heure actuelle, plusieurs milliers de cas de rouget consécutif aux piqûres d'arêtes et aux morsures de poissons (pêcheur, marchands de poissons, personnel des fabriques de conserves). 4. La littérature médicale ne mentionne pas encore l'érysipéloïde d'origine ovine, bovine, aviaire, etc. 5. La transmission d'homme à homme est inconnue. L'infection pisciaire est particulièrement virulente. **Symptomatologie pour l'espèce humaine:** Incubation de 18—48 heures. On distingue une forme cutanée du rouget, aiguë ou chronique, une forme intestinale et une forme généralisée. Le rouget aigu cutané reconnaît une phase d'invasion (plaques rouges, érythème, prurit, œdème des vaisseaux lymphatiques), une phase d'état (extension des lésions cutanées, fièvre, céphalalgies, etc.) et enfin une troisième phase plus grave pouvant entraîner la mort. La forme intestinale consécutive à l'ingestion de produits crus (porcs infectés) est exceptionnelle. La forme généralisée est rare d'emblée. Elle succède le plus souvent à la forme cutanée aiguë. **Pathogénie:** L'infection des poissons

et crustacés par le bacille du rouget n'est pas encore signalée. On pense que le germe vit à l'état saprophytique soit dans le mucus glaireux entourant les poissons, soit à la surface des crustacés et des coquillages. Traitement : Il sera symptomatique ou spécifique. Le 1^{er} consiste en soins locaux : pansements humides légèrement antiseptiques. Le traitement spécifique est l'inoculation sous-cutanée de sérum contre le rouget. Dans la période d'incubation : application du sérum de Leclainche sous forme de compresses. Période d'invasion : encerclement du foyer par de petites inoculations sous-cutanées de sérum (sérothérapie en nappe). Période d'état : inoculation de doses variant de 5—20 cm³ sous la peau de l'abdomen ou du bras correspondant à la main infectée. Les syndromes sont parfois assez douloureux. Le rouget de l'homme semble conférer une réelle immunité à l'organisme infecté. *Wagner.*

Etat de la prémunition antituberculeuse chez les bovidés par le B.C.G. en France. Par C. Guérin. Rec. de méd. vét. Alfort. Jan. 1933.

Dans cet article, l'auteur insiste tout d'abord sur le fait, que, pour être valable, la vaccination par le B.C.G. chez les bovidés ne doit s'appliquer exclusivement qu'aux veaux nouveau-nés, âgés de moins de quinze jours, sous réserve qu'ils soient strictement isolés dès le jour de leur naissance et nourris avec un lait non bacillifère depuis ce jour et pendant un délai d'un mois après la vaccination.

En pratique, ces conditions sont-elles observées ? Une enquête a été faite en 1932 auprès des vétérinaires français pratiquant la vaccination par le B.C.G. ; 203 praticiens, avec 9244 observations, ont répondu aux diverses questions posées.

Les réponses données autorisent les constatations suivantes : l'inocuité absolue du B.C.G. ; les difficultés, en pratique, de respecter les mesures hygiéniques considérées comme essentielles (énumérées plus haut) ; malgré ces conditions défavorables, amélioration certaine du cheptel au point de vue de la tuberculose (diminution de la morbidité, tendance à la localisation des lésions au système ganglionnaire, disparition presque totale des lésions ouvertes ou généralisées). — Suivent les observations de quelques praticiens consultés. *Jaccottet.*

Etude expérimentale des propriétés virulentes et immunisantes de la culture vaccin de Calmette-Guérin (B.C.G.). Par Gourvitch et Kosminskiaia. Revue vétérinaire et journal de médecine vétérinaire et de zootechnie réunis. Mai 1933.

Le B.C.G., introduit chez des cobayes à doses diverses, se comporte comme une culture à virulence faible qui, sans produire de tuberculose, provoque cependant l'apparition de faibles lésions tuberculeuses qui disparaissent plus tard. Les expériences sur des

veaux immunisés par une dose normale de B. C. G. montrent que celui-ci agit comme une culture de faible virulence, produisant un foyer local et une réaction des ganglions lymphatiques, sans provoquer d'altérations tuberculeuses spécifiques. Les expériences faites sur des agneaux démontrent que le B. C. G. est une culture à virulence très faible pour ces animaux. L'immunité acquise par les cobayes à la suite de l'injection du B. C. G. se montra relative, mais elle témoigne en faveur de l'activité de l'antigène (vaccin) auquel est due l'apparition de l'immunité. Les essais faits sur des veaux permettent de dire que la culture-vaccin B. C. G. possède des qualités actives immunisantes suffisantes contre l'infection tuberculeuse expérimentale. Les vertus immunisantes du B. C. G. sont relativement actives chez les agneaux. Le B. C. G., pris à la dose de 50 milligr., a une virulence faible pour les veaux. Il en est de même pour les agneaux ayant reçu sous la peau 20 milligr. de B. C. G. Conclusion: la culture-vaccin B. C. G. est à présent complètement inoffensive et très faiblement virulente pour les cobayes, les veaux et les agneaux. Elle a des propriétés immunisantes actives contre une infection tuberculeuse expérimentale massive dans les expériences faites sur les animaux de ces mêmes espèces. L'immunité observée doit être considérée comme relative. *Wagner.*

Septicémies à B. coli et B. viscosum d'origine vermineuse pour la plupart chez le jeune mullet. Par Basset et Moulin. Revue vétérinaire et journal de médecine vétérinaire et de zootechnie réunis. Juin 1933.

Chez les équidés, spécialement chez les jeunes mullets, les strongles de l'intestin, quand ils sont nombreux, par les brèches qu'ils ouvrent dans la muqueuse intestinale sont susceptibles de permettre, à ce niveau d'abord puis dans le foie, une culture très riche des bactéries de l'intestin. Une septicémie grave, souvent mortelle, en est alors la conséquence. Mais la présence de parasites est compatible avec un état de santé florissant, car en matière d'infection microbienne, la question du terrain est d'importance primordiale. Ces infections peuvent d'ailleurs se produire chez des sujets faiblement parasités, et il n'est pas certain que dans ces cas les parasites soient à l'origine de la septicémie. Les septicémies observées par Basset et Moulin étaient déterminées par B. coli ou par B. viscosum. Les maladies dites vermineuses sont très souvent mixtes, parasitaires et microbiennes. Il convient donc d'associer les méthodes spéciales de diagnostic et les méthodes de traitement.

Wagner.

Le diagnostic de l'anémie infectieuse du cheval. Par V. Robin. Revue générale de médecine vétérinaire. No. 493. 1933.

Les moyens cliniques ordinaires ne permettent pas le diagnostic certain des formes légères. Ils sont impuissants à révéler le degré d'infection des effectifs. Le laboratoire est à même de préciser ce

que la clinique ne peut souvent fournir. L'examen du sang apporte quelques indications dont l'intérêt ne doit pas être exagéré (diminution du nombre des hématies, inégalité de volume et modifications des affinités colorantes des globules rouges, changement de la formule leucocytaire). L'épreuve de la sédimentation, fort simple et à la portée de tous les praticiens, a une valeur réelle quoique non spécifique. La chute des hématies est accélérée et le sédiment globulaire peu volumineux. La réaction de Fulton consiste dans la mise en contact du sérum suspect avec des solutions de sublimé dans l'eau bidistillée. La flocculation est pratiquement positive d'une manière constante chez les anémiques confirmés et négative chez les sujets indemnes apyrétiques. Les inoculations au cobaye et au lapin modifient fortement la formule hémoleucocytaire. Ces réactions sont assez inconstantes. L'inoculation au pigeon est beaucoup plus significative. Le pouvoir agglutinant de son sérum à l'égard des hématies du lapin donne des indications très précises. L'inoculation à la poule est un réactif sûr et de grande valeur. Le produit virulent détermine dans le foie des destructions globulaires analogues à celles du cheval.

Cette étude ne prétend pas apporter de conclusion. Elle démontre que, seule la concordance des indications données par plusieurs procédés de laboratoire avec les renseignements cliniques et épidémiologiques a quelque valeur pour l'identification de l'anémie infectieuse.

Wagner.

Une nouvelle conception pathogénique de la fluxion périodique.

Par E. Leclainche. Revue générale de médecine vétérinaire.
No. 495. 1933.

On ignore encore tout de l'étiologie et de la pathogénie de la fluxion périodique. En 1914, von Scilly, oculiste allemand, injecte du sérum stérile de mouton dans le corps vitré du lapin. Quatre semaines plus tard, en introduisant le même sérum dans une veine de l'oreille, on voit évoluer une iritis dans l'œil préalablement traité. Le même procédé permet de déterminer une sensibilisation de la cornée, une kératite anaphylactique. Le prof. Manninger, Budapest, en 1930, sensibilise des lapins par injection de sérum de cheval dans la sclérotique. L'injection intraveineuse consécutive détermine une irido-cyclite fibrineuse. Même résultat avec des albumines désintégrées par la pepsine ou par digestion bactérienne. Résultat analogue chez les chevaux traités avec des albumines désintégrées : une irido-cyclite fibrineuse, c'est-à-dire un accès de fluxion. Manninger considère la fluxion périodique du cheval comme une maladie d'intoxication, provoquée par la résorption des résidus albumineux du gros intestin. On s'expliquerait ainsi les localisations de la fluxion à certaines régions, les conditions de la digestion étant fonction de conditions locales, d'ailleurs indéterminées, d'alimentation et d'hygiène. Les lésions constatées sur des chevaux atteints

de fluxion périodique correspondent exactement aux accidents, de type inflammatoire, provoqués, dans un organisme sensibilisé à l'égard d'une albumine étrangère, lors de l'introduction consécutive d'une albumine de même type. On s'est également demandé si les parasites intestinaux ne sont pas responsables de la production des albumines déclenchant les phénomènes anaphylactiques. Il est possible, si non probable, que des albumines d'une autre origine peuvent jouer un rôle identique, car si les modes de réaction anatomique du système réticulo-endothélial sont très limités, les agents provocateurs sont très divers.

Wagner.

Distomatose sur un veau de cinq semaines. Par Dizier. Revue vétérinaire et journal de médecine vétérinaire et de zootechnie réunis. Janvier 1933.

A l'abattoir, lors de l'inspection des viandes, un foie de veau présente un canal bilaire à paroi épaissie, même calcifiée par endroit, plein d'un liquide brun foncé et renfermant 4 douves adultes de 2 cm environ. La sclérose du canal, son début de calcification, la taille des douves et l'âge du veau (5 semaines) indiquent que l'infestation distomienne s'est produite in utero. On peut conclure de ces faits que la métacercaire est arrivée au foie du fœtus par la voie sanguine. Le fœtus s'est infesté pendant la gestation et les douves ont évolué dans son foie comme elles l'auraient fait dans le foie de l'adulte. La pénétration des douves dans le foie par la voie sanguine s'ajoute ainsi aux observations antérieures identiques et les confirme.

Wagner.

Bücherbesprechung.

Die Ergebnisse statistischer Auswertung 40jähriger Herde-Buch-aufzeichnungen beim schweizerischen Braunvieh (Arbeit aus dem Schweizerischen Stammzuchtbuch für Braunvieh). Von W. Engeler. Verlag: Verbandsdruckerei A.-G. Bern. 1933. Fr. 5.—.

Das Material der schweizerischen Stammzuchtbuch-Ämter bildet eine unerschöpfliche Fundgrube für Grundzüge und Einzelheiten unserer heimischen Rinderrassen. Wenn ihre Bestimmung und Arbeit auch in erster Linie dem Abstammungsnachweis, -nachschlag und -ausbau entsprechen soll, wäre doch ihr Daseinszweck ohne derartige Auswertungen, wie sie uns Engeler in seinem 1932 erschienenen Werk: *Die männlichen Erblinien der schweizerischen Braunviehzucht und heute wieder in den Ergebnissen statistischer Auswertung* darbringt, nur allzu einseitig.

Hier kamen nun nicht nur jene Aufzeichnungen zur Verwertung, die auf amtlichem Wege in das Bureau gelangen (Talonshefte usw.), sondern auch jene, welche die genossenschaftliche Zuchtbuchfüh-